

## **Îlot sO vélo : premiers coups de pédale à Sceaux**

**La ville de Sceaux et deux bailleurs sociaux présents sur son territoire (Sequens, filiale d'Action Logement, et Hauts-de-Seine Habitat) signent une convention de partenariat dans le cadre du projet Îlot sO vélo et inaugurent le premier site test à la résidence des Mésanges à Sceaux le lundi 30 septembre à 19h30, en présence de Philippe Laurent, maire de Sceaux, Pascal Van Laethem, directeur général de Sequens et Damien Vanoverschelde, directeur général de Hauts-de-Seine Habitat.**

Le projet Îlot sO vélo doit permettre à chacun de trouver une nouvelle réponse à son besoin quotidien de mobilité en facilitant l'usage du vélo. Ce projet s'appuie sur la réunion de cinq "startups" qui, chacune dans leur domaine, contribuent au développement de la pratique du vélo. Une résidence pilote a été sélectionnée par les bailleurs sociaux pour tester ce projet. Après une première étape visant à lever les freins psychologiques et à faire tomber le poids des habitudes, un programme d'accompagnement dans le changement sera mis en place : mise en selle avec une vélo-école, réaménagement du stationnement résidentiel pour sécuriser et faciliter l'accès aux vélos, mise en place d'une flotte de vélos partagés, initiation à l'auto-entretien des machines. L'Îlot sO vélo doit devenir le moteur de nouvelles pratiques et le lieu de nouvelles rencontres. Il est soutenu par la région Île-de-France dans le cadre de son plan vélo. À l'issue de cette phase test, qui est lancée dans la résidence rénovée des Mésanges, premières pierres de l'écoquartier des Quatre-Chemins, une extension de la démarche est envisagée en 2020 sur l'ensemble du patrimoine résidentiel des bailleurs sociaux à Sceaux.

### **Aménagements précurseurs**

Cette initiative s'inscrit dans la politique engagée depuis 40 ans par Sceaux en faveur des circulations douces. Le premier plan vélo, adopté en 2007, a permis de classer en zone 30 la voirie communale dès 2009. La Ville a procédé à la généralisation des doubles sens cyclables, à l'installation d'aires de stationnement pour vélos ou encore à la création de la première zone de rencontre francilienne. Elle a intégré dès leur création les nouvelles règles du code de la rue, offrant un cadre légal à ses initiatives. Plus récemment, la Ville a voté le plan "Sceaux à vélo, 2016-2020" visant à renforcer la mixité d'usage des espaces publics et à dynamiser la pratique cycliste à Sceaux. Une politique saluée par plusieurs prix, dont l'obtention en novembre 2018 du label "Territoire vélo". Enfin, du 25 mai au 22 juin 2019, la Ville a encouragé les Scéens à troquer leur voiture contre un vélo à assistance électrique (VAE) dans le cadre de son Défi famille sO vélo qui a permis à quatre cyclistes de parcourir 622 kilomètres en 49 heures et 30 minutes et d'économiser 103,9 kilogrammes de CO<sub>2</sub>, l'équivalent d'un trajet Paris-Lyon en avion.